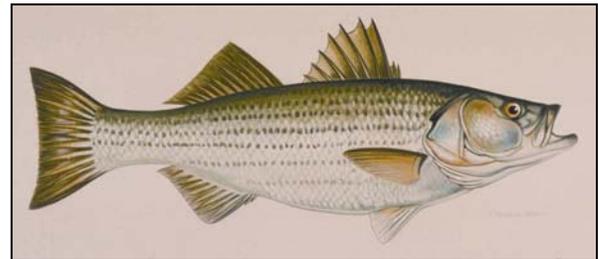


## Réintroduction du Bar rayé

<b>THÈME</b>	<b>Habitats et ressources/</b> Protection et restauration des habitats et de ses ressources.
<b>LOCALISATION</b>	Lac Saint-Pierre à Rivière-du-Loup
<b>PROMOTEUR</b>	Fédération québécoise de la faune
<b>IMPLICATION DE LA ZIP</b>	Appui et soutien

### OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Appuyer et soutenir la réintroduction du bar rayé dans le Saint-Laurent, espèce prisée par les communautés riveraines pour la pêche sportive, afin de favoriser l'accessibilité et un retour aux usages liés au Saint-Laurent.



### PROBLÉMATIQUE

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le bar rayé était présent dans le fleuve Saint-Laurent, entre le lac Saint-Pierre et Kamouraska. À cette époque, les pêcheurs commerciaux et sportifs le convoitaient pour sa chair blanche et délicieuse, ainsi que pour sa grande combativité. Malheureusement, cette population a complètement disparu du fleuve au cours des années 60 en raison principalement d'une surpêche commerciale et de la destruction de certains habitats de cette espèce mais aussi par un intérêt marqué de la pêche sportive au bar rayé qui est venu accroître la pression sur cette ressource.

### DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de réintroduction du bar rayé comprend quatre phases soit, un programme de sensibilisation, la production des bars rayés, les ensemencements annuels et un programme de suivi.

#### - Le programme de sensibilisation

Le programme de sensibilisation a eu lieu au printemps 2002 et il avait pour objectif d'informer et de sensibiliser la population au retour de cette espèce. À cet effet, quinze séances d'information ont été organisées entre la grande région de Montréal et celle de Kamouraska. Le programme de sensibilisation s'est terminé par un ensemencement symbolique de bars rayés. Ce programme a permis de constater que l'appui du milieu, pour ce projet, est sans équivoque.

#### - La production des bars rayés

Une production massive de bars rayés sera réalisée afin d'ensemencer un nombre suffisant d'individus dans le fleuve, pour établir une nouvelle population. Pour ce faire, environ 2 000 juvéniles de l'année seront capturés dans la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick, à chaque année. À tous les deux ans, environ 1 000 de ces individus seront transférés à la pisciculture gouvernementale de Baldwin Mills où ils seront élevés jusqu'à l'âge de reproduction. Ces individus seront ensuite reproduits artificiellement pour produire

annuellement, au moins 10 000 juvéniles de l'année, pour ensemercer dans le fleuve. Les autres bars rayés ayant été capturé au Nouveau-Brunswick seront relâchés directement dans le fleuve Saint-Laurent.

#### **- Lesensemencements annuels**

Lesensemencements ont commencé en juillet 2002, avec la remise à l'eau de plus de 1 000 juvéniles de l'année à la hauteur de Saint-Jean-Port-Joli. D'autresensemencements plus massifs sont prévus dès 2003, et à chaque année, pour une période d'au moins dix ans.

#### **- Le programme de suivi**

Suivant la réintroduction du bar rayé, un programme de suivi sera mis sur pied. Ce programme permettra, non seulement de suivre la nouvelle population de bar rayé, mais également celles de ses principales proies, notamment l'alose savoureuse, l'éperlan arc-en-ciel et le poulamon atlantique. Ceci afin de déterminer, s'il y a lieu, l'impact du bar rayé sur une partie importante de l'écosystème du fleuve Saint-Laurent.

### **FAISABILITÉ**

Le succès de ce projet dépend essentiellement de trois facteurs, soit l'adaptation du bar rayé à compléter son cycle de vie dans le fleuve, la réussite d'une production massive de bars rayés en pisciculture et l'acquisition d'un financement adéquat pour compléter le projet.

#### **- L'adaptation et la facilité du bar rayé à compléter son cycle de vie dans le fleuve**

Plusieurs études ont été réalisées afin d'évaluer la possibilité de réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. Selon ces études, ce cours d'eau offre un habitat propice à la réintroduction de cette espèce. En effet, la qualité de ses eaux s'est nettement améliorée dans l'ensemble, depuis les années 70. De plus, tout porte à croire que les habitats nécessaires à la survie de cette espèce, sont encore disponibles dans le fleuve. Par exemple, les habitats de reproduction ne semblent pas avoir été endommagés, lors de la disparition du bar, puisque des juvéniles ont été capturés jusqu'aux dernières années de sa présence dans le fleuve. Finalement, la nourriture ne semble pas faire défaut dans le fleuve, si on en croit l'augmentation importante du nombre de dorés, un autre piscivore, au cours des trente dernières années.

#### **- La réussite d'une production massive de bars rayés en pisciculture**

La reproduction de bars rayés en pisciculture est techniquement complexe. En effet, plusieurs paramètres biologiques et physiques doivent être contrôlés et ce, surtout lors de la reproduction artificielle. En conséquence, plusieurs piscicultures ayant tenté l'expérience, ont dû abandonner après quelques années. Cependant, le bar rayé est l'espèce de poisson la plus étudiée aux États-Unis. Les Américains ont donc réussi à développer une expertise importante dans la production de cette espèce en captivité. La Société de la faune et des parcs du Québec, qui s'occupera de la production des bars rayés, a su bénéficier de cette expertise. Avec la précieuse aide des Américains, la production des bars rayés à Baldwin Mills, sera sûrement un succès.

#### **- Financement du projet**

La réalisation d'un tel projet nécessite une attention continue de la part des gouvernements, des organismes fauniques et de la population afin d'assurer son évolution jusqu'à sa phase finale. Les efforts pour financer en entier ce projet, continueront au cours des prochaines années. Une campagne de promotion et

d'interventions de diffusion des connaissances sont des outils qui seront utilisés à cet effet. En attendant, le financement du projet avance à grand pas et plusieurs sources de financement ont déjà été trouvées.

### PARTENAIRES DU PROJET

- Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ);
- Fédération des pourvoyeurs du Québec;
- Fondation de la faune du Québec;
- Fédération québécoise pour le saumon atlantique;
- Bureau d'écologie appliquée;
- Saint-Laurent Vision 2000- phase IV;
- Fondation héritage faune.

### COÛTS DE RÉALISATION

Étapes du projet		
1)	Programme de sensibilisation	100 000 \$
2)	La production des bars rayés	1 500 000 \$
3)	Les ensemencements annuels	50 000 \$
4)	Le programme de suivi	500 000 \$
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>2 150 000 \$</b>

### ÉCHÉANCES DU PROJET

Étapes du projet								
1								
2								
3								
4 (peut se poursuivre selon les besoins)								
mois	Mars 2002	à	Juillet 2002					
années				2002	2003	2004	à	2014

### INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

À première vue, le Saint-Laurent semble offrir toutes les conditions nécessaires à la réintroduction du bar rayé. Cependant, seuls les ensemencements pourront le confirmer. Les premiers signes de reproduction du bar rayé pourraient être visibles quatre ans après le premier ensemencement de juvéniles. Toutefois, il faudra plus de temps avant de confirmer l'existence d'une population dans le fleuve.

### RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

ROBITAILLE, J. 2001. Biologie et exploitation de la population disparue de bar rayé (*Morone saxatilis*) du Saint-Laurent. En collaboration avec la Société de la faune et des parcs du Québec, la Fondation de la faune du Québec et le Bureau d'écologie appliquée. 81 p. (Disponible en format numérique).

ROBITAILLE, J. 2000. Analyse de risques : transfert de bars rayés de la rivière Miramichi au Saint-Laurent pour y établir une population. Rapport soumis au Comité aviseur sur la réintroduction du bar rayé dans le Saint-Laurent et entériné le 20 juin 2000. 46 p. (Disponible en format numérique).

ROBITAILLE, J. 1999. Rétablissement du bar rayé dans le Saint-Laurent: évaluation préliminaire des possibilités et des contraintes. En collaboration avec le Bureau d'écologie appliquée. 68 p. (Disponible en format numérique).

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce projet, veuillez-vous adresser à :

**Fédération québécoise de la faune**

**Fondation héritage faune**

6780, 1<sup>ère</sup> Avenue, bureau 109

Charlesbourg (Québec) G1H 2W8

Téléphone : (418) 626-6858

Télécopieur : (418) 622-6168

Courriel : [fede@fqf.qc.ca](mailto:fede@fqf.qc.ca)